



## Rapport d'activité - 2015

2015 a été une année particulièrement riche en actualités environnementales avec notamment deux dossiers majeurs que nous vous avons annoncés lors du débat d'orientation de la dernière Assemblée Générale : la COP 21 et la loi biodiversité. Mais nous nous sommes mobilisés sur bien d'autres sujets, ce rapport d'activité vous en livre l'essentiel.

### **DEUX DOSSIERS MAJEURS**

#### **La loi biodiversité et l'Agence Française pour la Biodiversité**

Rappelons que cette loi a été annoncée en 2012, qu'elle a commencé son parcours législatif en 2014 avec un passage en commission développement durable de l'Assemblée Nationale puis plus rien. Autant dire que notre 1<sup>er</sup> combat en 2015 a été d'obtenir qu'elle soit enfin inscrite à l'ordre du jour, ce fût fait en mars, mais il a ensuite fallu se battre pour le passage au Sénat. Et c'est en novembre que nous obtenions l'engagement du président de la République que la loi serait définitivement adoptée avant l'été 2016. Un combat de longue haleine que ce calendrier et croyez bien que nous restons vigilants.

Sur le fond, à l'Assemblée comme au Sénat, nous avons tout à la fois défendu les acquis de la loi et porté des amendements d'amélioration.

A ce stade, et sous réserve de la seconde lecture qui interviendra en mars, il faut saluer une loi qui apporte plusieurs avancées :

- elle donne une définition de la biodiversité qui fait le lien avec les sociétés humaines et leur avenir et instaure le principe de solidarité écologique entre les territoires,
- elle conforte les stratégies régionales pour la biodiversité, l'importance de la connaissance naturaliste, crée des outils innovants pour la protection (comme les obligations réelles environnementales) et met en place en France l'accès et le partage des avantages (protocole de Nagoya)...
- avec la création du Comité National pour la Biodiversité, elle crée le « parlement des acteurs de la biodiversité », c'est une avancée importante si l'on veut que la biodiversité devienne l'affaire de tous,
- enfin, avec l'agence française de la biodiversité, c'est une de nos demandes depuis le Grenelle qui va prendre forme. Rappelons-nous qu'en 2012, c'est nous qui avons obtenu cette annonce du président de la République.

A l'instar de l'ADEME en matière de déchets ou d'énergie/climat, l'agence doit être un levier majeur pour dupliquer la prise de conscience et l'action en faveur de la biodiversité. Bien sûr, nous regrettons la non intégration de l'ONCFS et nous continuons à faire pression pour que les financements et le plafond d'emploi soient à la hauteur des enjeux. Notons ici que nous avons obtenu la mise en place d'une mission d'inspection chargée de faire des propositions pour les financements.

#### **Climat et biodiversité en perspective de la COP 21**

Si nous n'avons pas vocation ni ne sommes outillés pour suivre et peser sur les négociations internationales climatiques, la préparation de la COP 21 nous a néanmoins fortement mobilisés.

Nous y avons porté, à la fois vers les décideurs et le grand public, la réalité des interactions climat/biodiversité mais aussi la nécessité de répondre aux deux enjeux avec cohérence, on sait que des stratégies bas carbone peuvent être dommageables à la biodiversité.

C'est ainsi que nous avons organisé en février (2015), avec l'UNESCO, un colloque sur les interactions climat et biodiversité, nous étions en août, partenaires de la Nuit des étoiles qui avait retenu pour thème « atmosphères planétaires, climat et biodiversité », nous sommes intervenus à Epinal, Laval, Fleurance (Gers), Sutrieu (Ain), Dax, Beaumont sur Oise, Mailly le Château, Floirac et un outil pédagogique expliquant les liens climat/biodiversité a été mis à disposition de tous les clubs d'astronomie participant à la nuit des étoiles. D'autres conférences grand public juste avant la COP, à Metz, Boulogne Billancourt, Arras. Des animations à la fête des étudiants du quartier latin en juin, et à la rencontre organisée pour les jeunes par la CFDT le 1<sup>er</sup> mai.

Au moment de la COP, nous étions au village de la société civile à Montreuil comme au 104 à Paris, mais aussi à la COP des jeunes à Villepinte, et bien sûr au Bourget. Notamment pour une grande

après-midi consacrée à la biodiversité dans ses liens avec le climat : une table ronde avec l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France et Plante et Cité pour illustrer des actions concrètes répondant à la fois aux enjeux climat et biodiversité, puis la remise des prix par la ministre de l'Ecologie aux lauréats 2015 de la Stratégie Nationale Biodiversité et enfin une grande conférence donnée par Hubert Reeves et Bernard Chevassus-au-Louis. Notons que c'est lors de cette après-midi que nous avons pu obtenir la date de passage de la loi biodiversité au Sénat.

En plus de ces événements, nous avons publié plusieurs documents, produit un film et réalisé une exposition.

### ***FOCUS SUR 3 DOSSIERS IMPORTANTS DE L'ANNEE***

#### **Financements pour la biodiversité**

Faire réellement face aux enjeux de biodiversité nécessite bien sûr qu'on s'en donne les moyens. Dans le contexte actuel de réduction de la dépense publique, cela n'a rien d'une évidence et c'est pourquoi nous nous sommes mobilisés tout au long de l'année pour faire progresser les choses.

- Présence active au sein du Comité pour l'Economie Verte (CEV), nous y avons notamment défendu des mesures fiscales pour contribuer à stopper l'artificialisation des sols et le CEV a rendu sur le sujet un avis intéressant. Mais là où le bât blesse c'est qu'à ce jour les avis du CEV ne sont guère traduits en mesures dans les lois de finance...
- Nous avons obtenu la mise en œuvre de l'engagement pris, sur notre suggestion, par Monsieur Ayrault alors Premier ministre, qu'une part du Plan d'investissement d'avenir soit dédié à la biodiversité. 60 millions d'euros pour financer les TPE/PME pour des actions en faveur de la biodiversité (restauration, génie écologique, bio-mimétisme, connaissance...).
- Nous avons obtenu que les financements dédiés aux territoires à énergie positive (mesure d'accompagnement de la loi de transition énergétique) puissent concerner la biodiversité et notamment les atlas de biodiversité communale.
- Nous avons été auditionnés par la Commission Développement Durable de l'Assemblée Nationale pour présenter nos mesures en faveur d'une politique de reconquête de la biodiversité.
- Par contre, nous n'avons pas réussi à lancer le cycle de rencontres avec des économistes que nous avons imaginé, le but était d'enrichir nos propositions sur les liens économie/biodiversité. Ce sera un chantier à relancer. De même, nous n'avons pas réussi à mobiliser le ministère pour faire progresser le sujet des métiers de la biodiversité.

#### **Chasse et faune**

2015 n'a pas failli à la tradition, l'un des 1ers dossiers chauds de l'année en janvier fût la chasse des oies. La fédération nationale des chasseurs a tenté d'obtenir une prolongation de 10 jours de cette chasse, mais sans succès, grâce à notre mobilisation avec FNE et LPO et grâce à l'effet dissuasif de nos recours gagnés au Conseil d'Etat les années précédentes. Oui mais si la ministre n'a pas pris d'arrêté pour prolonger la chasse, elle a demandé à la police de l'environnement de ne pas verbaliser les chasseurs qui braconneraient ! Nous avons porté un recours en justice, mais le jugement n'est pas encore tombé.

L'été en revanche s'est passé sans encombre du côté des dates d'ouverture.

Par contre, aucune amélioration sur la question du partage de l'espace, le ministère n'a pas rouvert ce dossier malgré nos demandes.

Enfin, un mot du comportement du lobby chasse pour la loi : il a réussi à défendre son pré-carré, repoussant ce qui aurait pu limiter ses pratiques, refusant de s'inscrire dans la nouvelle gouvernance mise en place, mais il n'a pas pu peser sur les fondamentaux du projet. Isolé, il tient ses acquis, mais ne parvient plus à empêcher des progrès.

Côté faune, année difficile pour les bouquetins du Bargy, cette population est touchée par la brucellose, le préfet a voulu l'éradiquer, et ce contre l'avis de l'ANSES. Nous avons avec les autres ONG pu empêcher que cette décision d'éradication soit prise mais de nombreux animaux ont été abattus et le dossier n'est pas clos.

Année difficile aussi pour le loup par absence de réel portage politique du dossier et une gestion par trop démagogique des choses. On sait que la cohabitation loup/troupeaux est complexe mais le ministère de l'Ecologie ne peut se contenter de donner toujours plus de loups à tirer. On en reparlera sans aucun doute en 2016 et nous avons un recours juridique en cours contre l'arrêté ministériel.

Côté espèces dites « nuisibles » les choses se sont mieux passées, les nouveaux décrets de classement pour 3 ans sont sortis, ils sont globalement satisfaisants notamment pour le geai, la belette et le putois. Bien sûr, cela n'enlève rien au fait que cette réglementation devrait être complètement revue, parler d'espèces « nuisibles » n'a aucun sens.

Ajoutons notre investissement sur le plan pollinisateurs sauvages (contribution écrite, et lobbying pour que son contenu soit fort).

### **Modernisation du droit de l'environnement et démocratie participative**

Il y a 3 ans maintenant le gouvernement lançait une démarche dite de « modernisation du droit de l'environnement », le président de la République y ajoutait fin 2014, suite au Drame de Sivens, le chantier d'amélioration des processus de concertation du public pour les projets d'aménagement.

Ces dossiers sont très techniques mais il est essentiel de les suivre, d'autant que beaucoup de groupes de pression sont à l'œuvre, et Matignon est très souvent sur cette ligne, pour traduire « modernisation » du droit par « simplification » du droit qu'il faut comprendre, dans leur bouche par « suppression des règles environnementales ». Nous défendons donc pied à pied le principe de « non régression » de ce droit de l'environnement, moderniser, et même simplifier, pourquoi pas, mais pour rendre plus efficace et en garantissant le niveau de protection.

En matière d'amélioration de la participation du public, nous avons défendu des propositions ambitieuses, ce qui est envisagé l'est un peu moins mais cela va sans conteste dans le bon sens.

Mais le point le plus important est celui de l'autorité environnementale. La réglementation européenne impose, ce qui semble d'ailleurs « le b-a ba », que tous les projets, mais aussi les plans et programmes, d'aménagements fassent l'objet d'une évaluation de leurs impacts environnementaux et que cette évaluation soit faite par une « autorité indépendante » de celle qui porte les projets, plans ou programmes. Or en France, au niveau régional, le préfet est très souvent à la fois porteur des projets, plans et programmes mais aussi l'autorité chargée de donner l'avis environnemental. On est donc loin d'une autorité indépendante. Nous avons, avec d'autres, pesé pour que cela soit modifié, un décret est en cours de publication mais les choses traînent avec un bras de fer entre Matignon (pas très allant sur le sujet...) et le ministère de l'écologie.

Ajoutons deux choses liées à ces sujets : Bernard Labat, chargé de mission vient d'être nommé à la Commission Nationale du Débat Public, et nous nous sommes mobilisés contre le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes.

### **LES AUTRES DOSSIERS**

Difficile dans un tel rapport d'être exhaustif sur tous les sujets, alors voici un listing des autres dossiers pour lesquels nous nous sommes mobilisés :

- Aménagement du territoire, urbanisme et biodiversité avec la trame verte et bleue et les atlas de biodiversité communale (notamment lors d'un colloque à Saint Briec avec Vivarmor Nature), les suites de la loi ALUR (urbanisme rénové) le label écoquartier, le suivi de la loi NOTRe (décentralisation) dans ses aspects qui touchent à la biodiversité et notamment à la trame verte et bleue.
- Santé et biodiversité avec la suite de notre colloque et de la conférence environnementale de 2014, en effet plusieurs mesures ont été annoncées et il faut maintenant les mettre en œuvre mais le manque de moyens humains au ministère sur ce sujet complique les choses.
- Stratégie Nationale Biodiversité, nous avons obtenu qu'une mission d'inspection fasse un bilan du dispositif, nous avons par ailleurs porté sans relâche la nécessité de relancer les engagements interministériels pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2020, et en fin d'année cette relance a été annoncée.
- Nous avons, enfin signé une convention avec le ministère de l'Education Nationale (et celui de l'Ecologie), elle stipule que nous travaillerons à enrichir la formation des enseignants en matière de biodiversité. Nous sommes par ailleurs membres de l'espace national de concertation sur l'éducation à l'environnement et au développement durable.
- Nous avons fait des propositions pour la biodiversité marine dans le cadre du plan d'action mer lancé par le ministère de l'Ecologie et avons été nommés au Conseil National de la Mer et du Littoral.
- Nous avons travaillé avec nos partenaires, Eiffage, Cemex, l'Union Nationale des Producteurs de Granulat (échanges sur les politiques biodiversité et sur leurs approches du sujet) mais aussi le réseau des Chambres de Commerces et d'Industrie de France (avec un tour de France biodiversité).
- Enfin, nous avons animé le Réseau Oasis Nature, qui comporte 658 Oasis.

Pour conclure ce rapport d'activité, voici 2 focus liés à nos modes d'action.

## **UNE ACTION D'INFLUENCE MULTIFORME**

Notre efficacité pour le portage de ces sujets repose sur quatre constantes de notre mode d'action :

- 1- nous sommes capables d'élaborer et de mettre en débat des propositions précises, construites, applicables,
- 2- nous les défendons par une présence active, et rigoureuse, dans les instances de concertation mises en place par les pouvoirs publics et notamment le ministère de l'Ecologie. Notamment au sein du Conseil National de la Transition écologique, instance centrale présidée par la ministre, où à côté de 7 autres ONG nous formons le collège des associations. On peut dire qu'au sein de ce CNTE, nous sommes la voix de la biodiversité pour défendre nos sujets phares mais aussi, quels que soient les sujets, pour y défendre la place et le rôle de la biodiversité. Mais nous sommes aussi présents au comité national trame verte et bleue, au sein du comité de suivi de la Stratégie Nationale Biodiversité, au conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, à la plateforme RSE, au groupe national zones humides, à la plateforme forêt et biodiversité du ministère de l'Agriculture, à l'Observatoire national de la biodiversité, au groupe indicateurs de la stratégie nationale de transition écologique... Et Michel Badré, administrateur, a été nommé au CESE.
- 3- nous dialoguons avec les autres acteurs pour tenter de trouver des alliés, lever des blocages,
- 4- et, nous travaillons, échangeons beaucoup avec les services du ministère, ou le cabinet de la ministre de l'Ecologie mais aussi ceux d'autres ministres ou de l'Elysée. Nous avons été reçus à de nombreuses reprises par la ministre mais aussi reçus par le président de la République. Ces réunions « off », de plus en plus nombreuses grâce à la crédibilité que nous avons acquise ces dernières années, sont importantes pour faire bouger des lignes, et contrebalancer le travail d'autres lobbyings pas toujours favorables à la biodiversité...

## **UN EFFORT SUR LES PUBLICATIONS**

Nous avons dit notre souhait, et vous nous le demandez régulièrement, de faire un effort sur le sujet des publications. Il est réel. En effet, outre les nombreuses publications climat-biodiversité citées précédemment :

- nous avons publié la synthèse de notre colloque « la santé dépend-elle de la biodiversité ? », la revue numéro 2 « biodiversité et territoires », deux nouveaux dépliants, la brochure sur les infrastructures agro-écologiques avec Casino (*tout cela disponible à cette AG*), publié pour le ministère de l'Agriculture une étude (« Compensation forestière ou compensation en forêt ? »),
- nous avons développé la communication sur internet, plus de 34 000 personnes nous aiment sur facebook, plus de 9000 personnes sont inscrites sur notre site internet, 3000 ont déposé un article, et plus de 35 000 votes ont été exprimés, et nous sommes de plus en plus présents sur tweeter,
- nous avons été présents dans la presse avec plus de 660 articles de presse écrite nous citant tout au long de l'année, il n'y a en fait quasi pas de jours sans que quelque part une parution nous cite,
- bien sûr il y a l'Echo, notre bulletin de liaison que vous recevez chaque trimestre, mais aussi l'écho des Oasis envoyé aux membres du réseau Oasis,
- et n'oublions pas toutes les conférences grand public tenues, touchant de nombreuses personnes.

Tout cela grâce à une petite équipe redoutable, côté bénévoles comme salariés, sans oublier le « back office » administratif et de gestion indispensable pour que ces actions en faveur de la biodiversité soient possibles.